

PERMIS CONDUITE SUPERVISEE

CONTRAT 20 Heures :

- Démarches administratives
- Fournitures pédagogiques
- Forfait code (valable 6 mois)
- 20 leçons de conduite
- 1 Accompagnement pratique
- 1 Rendez-vous préalable*
- 1 Rendez-vous pédagogique**
- Atelier vérification

* RDV préalable obligatoire, à prendre juste après la fin de formation, et qui a pour but de réaliser le « relai » entre l'enseignant et l'accompagnateur (2 leçons de conduite consécutives).

** RDV pédagogique obligatoire, à prendre dans les 3 mois et 1000 km (minimum) après la fin de formation initiale, et qui a pour but de mesurer les progrès de l'élève (1h de conduite et 2h théorique en salle).

REDEVANCE POUR LE PASSAGE A L'EXAMEN DE CODE 30€

EVALUATION INITIALE OBLIGATOIRE : (non comprise dans le forfait) 52 €

Contrat valable 1 an à partir de la date de signature de celui-ci.